

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1020401: entreprises de la province de liege

En vigueur au 01/05/2012 (Dernière actualisation de la page 01/05/2012)

Ce sous-secteur n'est pas une Sous-commission paritaire officielle (SCP). Cependant, les données de salaire ci-dessous sont reprises dans les CCT's sectorielles de la Sous-commission paritaire officielle (SCP 10204).

1. REGIME HORAIRE (sur base hebdomadaire): 40h

Catégorie	Ancienneté (ans)		
	0	3	5
Manoeuvre	11.9342		
Spécialisé	12.2805		
Spécialisé +	12.5050		
Qualifié	12.9968	13.5333	13.6407
Qualifié +	13.7477	14.2532	14.3501